

Déposé le : 17 août 2017

No CAT-176

Secrétaire : MDO.

Cabinet du maire et
du comité exécutif

Communiqué
ville.montreal.qc.ca

La Ville de Montréal se dote d'un nouveau cadre d'intervention en patrimoine

Montréal, le 17 août 2017 – Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, accompagné de Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme au comité exécutif, est fier d'annoncer que le comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté aujourd'hui, lors de sa séance ordinaire hebdomadaire, le Plan d'action en patrimoine 2017-2022 et recommandera au conseil municipal de faire de même. Ce plan d'action s'inscrit en continuité avec la Politique du patrimoine de la Ville et participe à la mise en œuvre de la Politique culturelle 2017-2022.

« Le Plan d'action en patrimoine 2017-2022 adopté aujourd'hui cible les enjeux qui interpellent les Montréalais et qui exigent une action immédiate. Que ce soit pour les bâtiments municipaux, les lieux de culte, les espaces publics ou les bâtiments privés vacants ou vulnérables, le déploiement de ce Plan aura un impact tant en matière de développement culturel et social qu'au plan économique. Il était nécessaire de développer une vision collective de tout ce qui a trait à notre patrimoine, une responsabilité qui nous incombe à toutes et tous », a déclaré le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

« Pour l'élaboration du Plan, je suis très fier de la démarche participative élaborée avec des partenaires tels que le Conseil du patrimoine de Montréal et Héritage Montréal. Nous avons misé sur l'apport d'une communauté d'acteurs en faisant une grande place à l'implication citoyenne. Par ailleurs, la mise en place de l'Observatoire nous permettra de mieux connaître, partager et diffuser les enjeux relatifs au patrimoine. Cet engagement est une condition essentielle au succès d'une telle action renouvelée », a ajouté Mme Gauthier.

Le Plan d'action en patrimoine a été élaboré afin de mettre en œuvre la Politique du patrimoine et ce, à travers quatre actions prioritaires et ciblées :

- Agir à titre de propriétaire et gestionnaire exemplaire;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine de proximité;
- Soutenir la requalification d'ensembles identitaires;
- Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance.

L'Observatoire montréalais sur le patrimoine constitue une composante importante du renouvellement de l'approche en patrimoine, laquelle favorise le développement de l'intelligence collective. L'Observatoire fera appel à des mécanismes de connaissance, de partage et de diffusion de données et d'information sur l'état du patrimoine montréalais. Il rassemblera ainsi, autour d'une plateforme commune, un ensemble de partenaires détenteurs et producteurs de données, qu'il s'agisse de citoyens, d'experts, d'institutions d'enseignements ou d'organismes de la société civile.

Rappelons que l'approche du Plan d'action s'inscrit dans une démarche transversale qui consiste à mobiliser la communauté des acteurs en patrimoine autour d'actions concrètes dont il sera possible de discuter dans le cadre d'un premier rassemblement qui sera organisé au cours des prochaines semaines.

Une consultation publique, suscitant une forte participation, a été menée au printemps dernier par la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de Montréal en vue de l'adoption finale du Plan.

- 30 -

Sources :

Marc-André Gosselin
Attaché de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 290-1194

Renseignements :

Jules Chamberland-Lajoie
Relationniste
Division des relations médias
514 872-7426